



AVIS PUBLIC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
MARDI LE 9 DÉCEMBRE 2025**

**ADOPTION DU BUDGET 2026 ET
DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2026-2027-2028**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, que le conseil municipal de la Ville de Bedford tiendra une séance extraordinaire le mardi **9 décembre 2025 à 19h**, au centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14 rue Philippe-Côté, au cours de laquelle il procèdera à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2026 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur les sujets ci-haut énumérés.

Des documents complémentaires relatifs au budget et au PTI adoptés seront également déposés sur le site internet de la Ville dans les 15 jours suivant la séance extraordinaire.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Bedford, ce 1^{er} décembre 2025.

Me Catherine Nadeau, OMA
Directrice générale adjointe et greffière